REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : MAIRIE DE LODEVE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL DE LODEVE (2)

Numéro SIRET: 21340142500185

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE LODEVE

M. 57

Budget supplémentaire (3) Voté par nature

BUDGET: LOTISSEMENTS LES GARDIES (4)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20
III - Vote du budget	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	41
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	42
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	43

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

 $Conformément \ {\tt \`a} \ {\tt l'instruction} \ {\tt budg\'etaire} \ {\tt et} \ {\tt comptable}, \ {\tt il} \ {\tt convient} \ {\tt de} \ {\tt mentionner} \ {\tt que}:$

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

NERALES I	ALES ET FINANCIERES
I – INFORMATIONS GENERALES	INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANC

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0
Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	00'0

	Informations financières – ratios	Valeurs
_	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
7	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
က	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
2	DGF / population	0.00
9	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
80	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
6	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

du code général des impôts

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

ERALES	UDGET B	
I – INFORMATIONS	MODALITES DE VOTE D	

•	ā	
	ζ	
	=	
	C	
•	ċ	
	ď	
,	o or	
	ζ	
	a	
•	_	
•	ř	
	>	
	Ø	
	Ċ	
	ç	
•	g	
3		
:	۲	
	a	
1	0	
-	ç	
	2	•
	ű	
	ď	
	_	
	ı	
•	-	

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement: 7.50%
- Investissement: 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	_
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	ည

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	00'0	00'0	0,00	A1 0,00
Investissement	00'0	(3) 00,0	(3) 0,00 A2	A2 0,00
Fonctionnement	00'0	0,00	(4) 0,00 A3	A3 0,00

		RESTES A REALISER N-1	
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	00'0	0,00 III + IV 0,00 B1	B1 0,00
Investissement	00'0	III 0,00 B2	
Fonctionnement	00'0	IV 0,00 B3	B3 0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B)	(A) + (B) (5)
TOTAL	A1+B1	00'0
Investissement	A2 + B2	00'0
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses. (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire. (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	АРА		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	GET	=	
	VUE D'ENSEMBLE		Α	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	-73 230,82	_	0,00
	+	+	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'00	_	00'0
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 73 230,82	(si solde positif)	0,00
	п	11	"	
	Total de la section d'investissement (3)	0,00	_	00'0
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	-23 189,66		00'0
	+	+	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0		0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 23 189,66	(si excédent)	0,00
	ш	п	Ш	
	Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	_	00'0
-				
	TOTAL DU BUDGET (5)	0,00		0,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements; et en recettes, aux recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽⁴⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés. (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			=
	PRESENTATION DES AP VOTEES			B1
	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant	
Numéro	Libellé			
	TOTAL			00'0
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020		00'0
	TOTAL GENERAL			00'0

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existent.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		=
	PRESENTATION DES AE VOTEES		B2
	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chanitra(s)	Montant
Numéro	Libellé	(6)	
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) II s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	73 230,82	0,00	-73 230,82	-73 230,82	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	73 230,82	0,00	-73 230,82	-73 230,82	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	73 230,82	0,00	-73 230,82	-73 230,82	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	73 230,82	0,00	-73 230,82	-73 230,82	0,00
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						

(1) Voir état I-B pour le contenu du	budget de l'exercice.
--------------------------------------	-----------------------

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

73 230,82

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7						
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	73 230,82		0,00	0,00	73 230,82	
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00	

TOTAL	73 230,82	0,00	0,00	0,00	73 230,82

73 230,82

	I	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	---	-----------------------------------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	73 230,82

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

0,00

73 230,82

73 230,82

0,00

Total des recettes d'ordre d'investissement

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁶⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁷⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- $(12) \ Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 DI \ 040.$
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2		

		DEPENSES	DE FONCTION	NEMENT		
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
011	Charges à caractère général (4)	23 189,66	0,00	-23 189,66	-23 189,66	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses de gestion courante	23 189,66	0,00	-23 189,66	-23 189,66	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles de	23 189,66	0,00	-23 189,66	-23 189,66	0,00
fonctionnement		,	,	ŕ	,	
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	73 230,82		0,00	0,00	73 230,82
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		73 230,82		0,00	0,00	73 230,82
	TOTAL	96 420,48	0,00	-23 189,66	-23 189,66	73 230,82
						+
			D	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	23 189,66
						=

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

96 420,48

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL V = + +
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	0,00	0,00	0,00	96 420,48
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		96 420,48	0,00	0,00	0,00	96 420,48
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		96 420,48	0,00	0,00	0,00	96 420,48
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
					· · · · · ·	
	TOTAL	96 420,48	0,00	0,00	0,00	96 420,48
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00		
						=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 96 420,48

Pour information :

73 230,8

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- $(5) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; DI \ 040 = RF \ 042 \ ; RI \ 040 = DF \ 042 \ ; DF \ 043 = RF \ 043.$
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- $(7) \ Solde \ de \ l'opération \ DF \ 023 + DF \ 042 RF \ 042 \ ou \ solde \ de \ l'opération \ RI \ 021 + RI \ 040 DI \ 040.$

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	-73 230,82	0,00	-73 230,82
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	-73 230,82	0,00	-73 230,82

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	73 230,82

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-23 189,66		-23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	-23 189,66	0,00	-23 189,66

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	23 189,66
	*

_		
I	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL	
			+	
	R 002 RESUL	TAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
			=	
	TOTAL DES RECETTES DE FO	NCTIONNEMENT CUMULEES		0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁸⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE	E DU BUDGET					
	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	EMENT - VUE D		- DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	NOUVELLES !	ET CREDITS DE	L'EXERCICE		4
				DEPENSES	S				
	Chapitre	Budget de	RAR N-1 (2)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		(ı) eyelçice		les AP lors de la	Sallandil	dsselliblee	dépenses	dépenses	
			_	séance budgétaire (3)		=	gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP	= + = =
	TOTAL	73 230,82	00'0	00'0	-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles	73 230,82	00'0	00'0	-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
	Total des opérations d'équipement (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00,00	00,0	00'0
Total	Total des dépenses d'équipement	73 230,82	00'0	00'0	-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
9	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00,00		00'0	00,00		00,00	00,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf	00,00	00'0		00'0	00'0		00'0	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0		0,00	00,00		00'0	00'0
56	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
27	Autres immobilisations financières	00'0	00,00	00'0	00'0	00,00	00,00	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Total	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00	0,00
Total	Total des dépenses réelles	73 230,82	0,00	00'0	-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	00'00			00'0	00'00		0,00	00'0
041	Opérations patrimoniales (8)	00'0			0,00	00'0		00'0	00'00
Total	Total des dépenses d'ordre	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
					2				

73 230,82

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

00'0	sement cumulées	Total des dépenses d'investissement cumulées	Total des					
+		cadre d'une AP	=		budgétaire (3)	ı		
	gérées hors AP	gérées dans le			séance			
Vote)	dépenses	dépenses			les AP lors de la			
(RAR N-1 +	information,	information,	l'assemblée	nouvelles	l'assemblée sur		l'exercice (1)	
TOTAL	Pour	Pour	Vote de	Propositions	Vote de	RAR N-1 (2)	Budget de	Chapitre

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées fors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
 - (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anniticipée des

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE DU BUDGET	DGET		=	
		SECTION D'INV	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'	- VUE D'ENSEMBLE - RECETTES		A	
			REC	RECETTES			I
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			I		II	= +	
	TOTAL	73 230,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0
018	RSA Subventions	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0 0
							1
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	0
	165, 166 et 1688 non budgétaire)						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	0,00	0,00	00'0	
204		0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0
21	(10) Immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
22	corporeires Immobilisations reçues en affectation	0,00	00'0	0,00	00'00	00'0	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
Tota d'éq	Total des recettes d'équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	6
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	00'0	0,00	00'00	00'0	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
26	Participations et créances rattachées	0,00	00'0	0,00	0,00	00'0	
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_		=	+ -
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total	Total des recettes financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total	Total des recettes réelles	00'0	00'0	00'0	00'00	0,00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	00'0
040		73 230,82		00'0	00'00	0,00
041	041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des recettes d'ordre	73 230,82		00'0	00'0	00'0

0,00

Total des recettes d'investissement cumulées

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 - (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des
- (9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
 - (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Chap. / art. (1) Budg	N D'INVES	SECTION D'INVESTISSEMENT -	– DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	ETAIL PAR AR	TICLE			A1
	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
7	73 230,82	00'0	00'0	-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00	00'0	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
Immobilisations corporelles 7	73 230,82	00'0	00'0	-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
2	73 230,82	00'0		-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Total des opérations d'équipement (5)	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
Total des dépenses d'équipement	73 230,82	00'0	00'0	-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
Dotations, fonds divers et réserves	00,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Subventions d'investissement	00,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	00'0	0,00		0,00	00'0		0,00	00'0
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Participations et créances rattachées	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00
Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	0,00

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des d	Total des dépenses réelles	73 230,82	00'0	00'0	-73 230,82	-73 230,82	00'0	-73 230,82	-73 230,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
	Reprise sur autofinancement antérieur	00'0			00'0	0,00		00'0	0,00
	Charges transférées (8)	00'0			00'0	0,00		00'00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	00'00			00'00	00'00		00'0	0,00
Total des d	Total des dépenses d'ordre	00'0			00'0	00'0		00'0	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁵⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

	\-	- VOTE DU BUDGET	Н			=
	SECTION D'INVESTISSEMENT	ا ا.ا	RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	CLE		A3
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			_		=	= + = =
	TOTAL	73 230,82	00'0	00'0	00'0	00'0
018	RSA	00,00	00'0	00,00	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	00,00	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rece	Total des recettes d'équipement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
138	Autres subventions invest. non transf.	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Total des rece	Total des recettes financières	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ittes réelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		00'00	00'00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	73 230,82		00'00	00'00	0,00
3355	Travaux	73 230,82		00'00	00'0	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	ittes d'ordre	73 230,82		00'0	00'00	00'00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
 - (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 - (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 - (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III – VOTE	DU BUDGET					III
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	EMENT - VUE D	l II	– DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	NOUVELLES	ET CREDITS DE	L'EXERCICE		В
Chap.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (2)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
		l'exercice (1)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			_	séance budaétaire (3)		=	gérées dans le	gérées hors AE	= + - - -
	TOTAL	96 420,48	00'0	00'0	-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
011	Charges à caractère général (4)	23 189,66	00'0	00'0	-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	00'0	00'0		00'0	00,00		00,00	00'0
014	Atténuations de produits	00,00	00,00		00'0	00'0		00'0	00'0
016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses de gestion des services	23 189,66	00'0	00'0	-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
99	Charges financières	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (4)	00,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00,00
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	00'0			00'0	00'0		00'0	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	23 189,66	00'0	00'0	-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
023	Virement à la section d'investissement	00'0			00'0	00'0		00'00	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	73 230,82			00'0	00'0		00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section	00'0			0,00	00'0		0,00	00'0
Total des	Total des dépenses d'ordre	73 230,82			00'0	00'0		00'0	00'0

00'0

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

23 189,66

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 - (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – VOTE DU BUDGET	=
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	В

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	96 420,48	0,00	00'0	00'0	00'0
013	Atténuations de charges (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	00'0	00'0	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes de gestion des services	96 420,48	00'0	00'0	00'0	00'0
9/	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Produits spécifiques (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
82	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes financières	00'0	0,00	0,00	00'0	00'0
Total de:	Total des recettes réelles	96 420,48	00'0	00'0	00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	00'0		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	00'0		00'0	0,00	0,00
Total de	Total des recettes d'ordre	00'0		00'0	00'0	00'0

9	Ī
0,0	
<u> </u>	-
ticipé (8	
on an	
report	
ésultat	
R002 R	

0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

				<u></u>					=
	SECTI	SECTION DE FONCTIONNEMENT	ONNEMENT - I	- DEPENSES - DE	DETAIL PAR ARTICLE	TICLE			B1
		٠			٠	·			
Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Ξ		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
			_	seance budgétaire (4)		=	dans le cadre d'une AE	nors AE	=+-==
	TOTAL	96 420,48	00'0	00'0	-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
011	Charges à caractère général (5)	23 189,66	00'0	00'0	-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
809	Frais sur terrains en cours aménagement	23 189,66	00'0		-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	00'0	0,00		00'0	0,00		00'0	00'0
014	Atténuations de produits	00'0	00,00		00'0	00,00		0,00	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00,00	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	0,00		00'0	0,00		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses de gestion des services	23 189,66	00'0	00'0	-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
99	Charges financières	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (5)	00'0	00'0		00,00	00,00		0,00	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total des	Total des charges financières et spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	23 189,66	0,00	00'0	-23 189,66	-23 189,66	00'0	-23 189,66	-23 189,66
023	Virement à la section d'investissement	00'0			00'0	00'0		00'0	00'00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	73 230,82			00'0	00'0		00'0	00'00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	73 230,82			00'0	00'0		00'0	00'00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	00'0			00'00	00'0		00'00	00'0

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
3		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			-	budgétaire (4)		=	d'une AE		= +
Total des	Total des dépenses d'ordre	73 230,82			00'0	00'0		00'0	00'0

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00'0
= Différence ICNE N – ICNE N-1	00'0

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
 - (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

	PAR ARTICLE B2
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLI

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	96 420,48	00'0	00'0	00'0	00'0
013	Atténuations de charges (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	АРА	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
02	Prod. services, domaine, ventes diverses	96 420,48	00'0	00'0	00'0	00'0
7015	Ventes de terrains aménagés	96 420,48	00'0	00'0	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (4)	00'0	00,00	00'0	00,00	00'0
75	Autres produits de gestion courante (4)	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
Total des receti	Total des recettes de gestion des services	96 420,48	00'0	00'0	00'0	00'0
92	Produits financiers	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (4)	00'0	00,00	00'0	00,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ies réelles	96 420,48	00'0	00'0	00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	00'0		00'00	00'00	00'00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	00'00	0,00
Total des recettes d'ordre	tes d'ordre	00'0		00'0	0,00	00'0

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	00'0
Compensation	00'0
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	00'0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00'0

= Différence ICNE N – ICNE N-1

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

 - (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
 (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-73 230,82	-73 230,82	-73 230,82
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-73 230,82	-73 230,82	-73 230,82

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-73 230,82	-73 230,82	-73 230,82
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	-73 230,82	-73 230,82	-73 230,82

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3) Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00	0,00 0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES JURCES PROPRES = A + B	0,00	0,00	0,00
16 Emp	runts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	0,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET + b	TES (RESSOURCES PROPRES) = a	V 0,00	0,00	VI 0,00
Ressou	urces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressou (4)	urces propres internes de l'année (b)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Dépréciations des immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (5)			
33	En-cours de production de biens (5)			
35	Stocks de produits (5)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Dépréciation des comptes de tiers			
59	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a détailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 2 Nombre de membres présents : 0 2 Nombre de suffrages exprimés : 0 Nombre de suffrages : 0 Nombre de suffrages :

Pour : 0 2 \

Contre: 0
Abstentions: 0 7

Date de convocation: 08 octobre 2025

Présenté par (1), Rouis La euro JEROCI A, los dece, la Ma octobre 2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session subvivue A, le la la catologia lo 25 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALIBERT Damien	Aller.
BENAMEUR Ali	BM
BENAMMAR-KOLY Fadilha	
BOSC David	
CAUMES Marie Pierre	
CAUVY Françoise	45
CROS Ludovic	
DETRY Thibault	Delon
DRUART David	
ENNADIFI Fatiha	
FERAL Claude	
GALEOTE Monique	M
GOURMELON Izïa	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LEVEQUE Gaëlle	(Olle W
MARRES Gilles	Clario
PANIS Michel	NUL

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES		Α
PEDROS Isabelle		A Kn
POMAREDE Edith	Ea	marede
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie	180	
ROUQUETTE Damien		
SAUVIER Jean Marc	136	wQ.
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le & cato bre 2025

A. le

VERDOL Marie Laure

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.